

## Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

### Bijoux



Informations fournies conformément à l'article 13.1 de la Loi française n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE) :

#### **Recyclabilité (emballage)**

L'emballage de l'écrin est majoritairement recyclable.